



A défaut d'être ouverte au public, la mise en place des conseils municipaux est connectée !

mercredi 27 mai 2020, par [lpe](#)

Le feu vert a été donné par le gouvernement par Décret le 15 mai 2020 et les exécutifs élus à l'issue du scrutin du 15 mars, entrés en fonction à partir du 18 mai, se sont empressés d'organiser la tenue du conseil municipal devant élire le Maire et ses adjoints entre le 23 et le 28 mai. Sauf que l'épidémie a introduit de nouvelles contraintes à cet exercice déjà très normé : distances sanitaires entre les personnes et/ou port du masque... La présence d'un public nombreux a elle aussi été bannie, se résumant à quelques personnes ou aucune selon les vœux des nouveaux élus... et les possibilités des infrastructures disponibles.

Face à cette coupure de lien avec les électeurs lors d'une phase tout de même importante de la vie publique, nombre de communes, quelle que soit leur taille, ont mis en place micros et video afin de retransmettre sur les réseaux sociaux en direct la séance d'installation.

Là, des problèmes techniques sont parfois venus jouer les trouble-fêtes comme à Bressuire où tout au long de la séance, l'image était nette mais pas le son, rendant totalement inaudibles les propos des différents intervenants.

D'autres imperfections sont apparues comme l'image fixe, qui ne cadre pas la totalité de l'assemblée, les coupures de réseau... pas évident de s'improviser preneur de son et cameraman et décidément, cette période a demandé aux municipalités de s'adapter en urgence et de souvent faire appel au "système D". Quoiqu'il en soit, l'exercice contraint se révèle intéressant, il permet à distance à des habitants ou sympathisants du territoire de se tenir informés. Le lien est conservé même si la distance est là.



Depuis samedi et jusqu'à jeudi soir, les séances se multiplient avec plus ou moins d'aléas.

Prochaine étape, si l'aspect sanitaire est préservé, le 28 juin avec ce second tour tant attendu. Puis il faudra attendre mi-juillet pour que la plupart des intercommunalités soient installées.

Rappelons que les collectivités locales jouent un rôle primordial dans notre économie. Il était essentiel que les exécutifs soient en place au plus tôt afin d'assurer la prise de décisions concernant la gestion, les

investissements, les projets divers dans nos territoires.

CR

